



RISQUES MAJEURS ET INTERCOMMUNALITES

LES MISSIONS SUSCEPTIBLES D'ETRE
ASSUMÉES PAR LES INTERCOMMUNALITES

MARS 2009

Le bilan des actions menées sur les 48 intercommunalités qui ont participé à la synthèse de l'enquête menée par l'IRMa permet de mettre en évidence des grandes thématiques d'actions mises en place par de nombreuses structures. Ces missions se sont déclinées de diverses façons au sein des différentes intercommunalités.

Réalisation des DICRIM

- Assistance / Soutien pour l'élaboration des DICRIM
- Rédaction des DICRIM
- Elaboration d'une trame-type pour les DICRIM
- Elaboration d'un DICRIM intercommunal

Mise en place des PCS

- Elaboration des PCS
- Mise en place et animation d'un groupe de travail PCS, constitué de référents communaux « risques »
- Intervention directe dans les communes pour l'élaboration des PCS
- Conseils et appui technique pour la rédaction du cahier des charges, les demandes de subvention et l'accompagnement du PCS (le syndicat est membre du comité de pilotage de chaque PCS)
- Soutien en recherchant des chargés de missions (CDD, stagiaires, ...)
- Elaboration d'une trame-type pour les PCS des petites communes
- Mise en place d'un logiciel de mutualisation des moyens techniques
- Mutualisation des moyens financiers pour l'achat de matériel (couvertures, lits, ..)
- Organiser des exercices PCS

Mise en place / Animation de formations

- Formations des élus et des agents :
 - plan communal de sauvegarde,
 - gestion de crise,
 - risques et responsabilités,
 - information préventive,
 - utilisation du dispositif d'alerte
 - prévention, annonce des crues et gestion de crise
 - aménagement des bassins versants et prévention des inondations
 - prévention des inondations : cadre juridique et responsabilités
 - urbanisme et prévention des inondations
 - gestion du ruissellement de surface
 - ...
- Formation des personnes relais situées dans les établissements recevant du public pour l'élaboration de plans de mise en sûreté
- Formation des agents communaux : PSC 1 (formation secouriste)

Réalisation d'études

- Réalisation d'études pour améliorer l'état des connaissances sur les risques majeurs (au niveau local ou d'un bassin de risques) : études hydrauliques, modélisation des crues, le transport solide, les crues intermédiaires, digues et ouvrages de protection
- Etude de la réduction de la vulnérabilité (au niveau d'une zone pilote)
- Enquête sociologique: étude auprès des populations ourle pour apprécier leur sensibilité aux risques
- Etude historique sur les inondations
- Etude sur le transport de matières dangereuses sur le territoire communautaire
- Evaluation de l'efficacité des actions de communication (mesurer la connaissance des risques auprès de différents publics avant et après la mise en œuvre des actions d'information/sensibilisation)

Localisation des risques

- Intégration du diagnostic « risques majeurs » dans le SIG (système d'information géographique)

Organisation de crise interne

- Réalisation d'un PICS ou autre organisant les (ou certains) points suivants :
 - Mobilisation et mise à disposition des moyens matériels de l'intercommunalité ou des moyens privés existant sur le territoire communautaire en cas d'événement
 - Mise en place d'un système d'astreinte modulé par des procédures spécifiques aux événements majeurs
 - Mise en place d'une veille météorologique
 - Mise en place / création d'un Intranet sur l'organisation de gestion de crise interne à la structure à destination des membres potentiels
 - Elaboration de plans d'évacuation (en partenariat avec les acteurs locaux)
- Organisation d'exercices PICS

Information de la population

- Soutien / Organisation de réunions publiques (risques majeurs, spécifique « inondation », réduction de la vulnérabilité des logements, ...)
- Information sur le site internet de l'intercommunalité
- Des articles dans le magazine communautaire
- Elaboration de fiches réflexes (consignes à destination de la population)
- Articles de presse
- Réalisation d'animations pédagogiques mises en ligne sur internet
- Participation à des manifestations
- Organisation de journées à thème : par exemple, la journée des exercices de mise à l'abri
- Aménager un sentier sur le thème des risques naturels. Installer des panneaux explicatifs (Créer et éditer un topoguide)
- Mise en place des repères de crue

Information des élus ou agents communaux

- Participation à des manifestations type colloque
- Organisation / Animation des réunions d'information sur la thématique des risques : définitions, aspects juridiques, aspects assurantiels, organisation des services de l'Etat
- Organisation de journées à thème : par exemple, la journée des exercices de mise à l'abri
- Mise en place / création d'un Extranet (site portail) sur les risques majeurs à destination des communes-membres, notamment avec un accès au SIG (Mettre à disposition des communes la cartographie des risques)
- Mise en place d'échelles de crue

Sensibilisation du milieu scolaire

- Animations scolaires / Interventions dans les classes

Mise en place de systèmes d'alerte

- Travail sur les sirènes d'alerte
 - réalisation d'un diagnostic technique (acoustique) de l'existant
 - recherche de l'amélioration de la couverture sonore
 - mise en réseau des sirènes
 - assurer la surveillance, maintenance, déclenchement
- Accompagnement pour la mise en place d'un automate d'appel pour les communes (phase d'étude, cahier des charges, appel d'offre)
- Mise en place d'un automate d'appel pour l'intercommunalité
- Mise en place d'un suivi météorologique en vue d'une alerte (en interne ou via un prestataire privé)
- Mutualisation des moyens financiers pour l'acquisition de mégaphones, d'ensembles mobiles d'alerte

Développement de supports pédagogiques (destination des scolaires, des élus, de la population)

- Des écrans tactiles (scolaire)
- Une maquette animée en 3 dimensions d'un bassin versant
- Une exposition itinérante
- Des maquettes sur les différents aménagements en cours ou à venir
- Réalisation de supports pédagogiques à destination des scolaires (enseignants et élèves)
- Jeu pour les enfants
- Casette vidéo
- DVD
- Plaquettes (Ex : plaquette « comment construire ou aménager en zone inondable »)
- Affiches
- Le classeur des élus « Risques Majeurs »
- Film

Intervention sur les cours d'eau ou d'autres zones à risques

- Réaliser des ouvrages de protection / les entretenir / assurer leur surveillance
- Gérer et entretenir les cours d'eau
- Entretien la végétation dans le but de lutter contre les inondations (éviter les embâcles)
- Mettre des protections contre les chutes de pierre

Participation à des groupes de travail

- Coordination des négociations lors de l'établissement de PPR
- Participation à l'élaboration des PPR (avis, expertise)

Des actions sur des thématiques spécifiques sont ou vont être menées par quelques intercommunalités :

Contribuer à la mise en place des Plans Particuliers de Mise en Sûreté face aux risques majeurs (PPMS) dans les établissements scolaires

- Relai de la méthodologie PPMS
- Suivi et assistance

Développer les Plans Familiaux de Mise en Sûreté

- Elaboration d'un guide « savoir se préparer aux risques majeurs » dans le cadre des plans familiaux de mise en sûreté

Travailler sur le retour d'expérience

- Proposer aux communes de travailler sur le retour d'expérience via un pool d'animateurs formés et à disposition des communes
- Formalisation du retour d'expérience de la gestion des événements qui se déroulent sur le territoire communautaire

- Mettre en place une base de données « Mémoire du risque » (inventaire des informations et témoignages sur les événements passés)